



# Tourcoing

## Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebrocq  
BP 80479  
59208 Tourcoing Cedex  
Tél. : 03 20 23 37 00  
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLICQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU NORD  
VILLE DE TOURCOING

Direction des Finances, de la  
Commande Publique et des  
Affaires Juridiques et Immobilières

DFCPAJI\_D2024\_0155

**Association d'aide aux anciens Harkis et leurs  
enfants de Tourcoing Roubaix et environs**  
Mise à disposition gracieuse  
De locaux sis 8-14, rue de l'Europe  
Maison des Services Orions - Pont Rompu

### Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu la délibération n°5 du Conseil Municipal du 13 septembre 2020 portant application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature n° DCPAJI\_AR2023\_0076 du 23 novembre 2023 autorisant Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Premier Adjoint au Maire, à signer les conventions ;

**Considérant** la démarche de l'Association d'aide aux anciens Harkis et leurs enfants de Tourcoing Roubaix et environs qui a souhaité bénéficier d'un lieu pour la tenue de ses activités, la précédente convention de mise à disposition étant arrivée à expiration ;

**Considérant** l'avis favorable émis par la Ville de Tourcoing pour renouveler la mise à disposition d'un local de la Maison des Services des Orions-Pont Rompu au profit de l'Association d'aide aux anciens Harkis et leurs enfants de Tourcoing Roubaix et environs ;

### DECIDONS

**Article 1 :** De signer une convention avec l'Association d'aide aux anciens Harkis et leurs enfants de Tourcoing Roubaix et environs dont le siège social est situé au 17, rue d'Ostende à Tourcoing (59200), représentée par Monsieur Fernand MAHMOUDI, en sa qualité de Président, pour la mise à disposition à titre gracieux de la salle n°3 située au 1<sup>er</sup> étage de l'entrée A de la Maison des Services Orions – Pont Rompu sise 8-14, rue de l'Europe à Tourcoing (59200).



Le Centre Social faisant actuellement l'objet de travaux, l'Association occupera, à titre exceptionnel, la salle n° 15 située au 2<sup>ème</sup> étage de l'entrée B pendant toute la durée desdits travaux.

Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit.

**Article 2 :** La présente décision sera transcrite sur le registre des décisions.

**Article 3 :** Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance au Conseil Municipal.

**Article 4 :** Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application, à la trésorerie pour information.

**Article 5 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame le Maire de Tourcoing dans le délai de deux mois à compter de la date de sa notification.

Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la notification de ladite décision. Le Tribunal peut être saisi via l'application informatique « Télé recours citoyens » accessible sur le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le **03 JUIL. 2024**

**Pour le Maire**  
**Jean-Marie VUYLSTEKER,**  
Premier Adjoint au Maire  
Délégué aux affaires juridiques

Accusé Réception en Préfecture le : **03 JUIL. 2024**

Publié sur le site de la Ville le : **03 JUIL. 2024**



*BUDGET PRIN*

*Service de Contrôle de Légalité*

Acte n° : DAJI\_D2024\_0155

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 03/07/2024

Objet : Mise à disposition d'une salle de la MDS Orions-Pont Rompu au profit de l'association d'aide aux anciens harkis et leurs enfants de Tourcoing-Roubaix

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Domaine et patrimoine - Locations

Date de télétransmission : 03/07/2024

Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DFCPAJI\_D2024\_0155 - Mise \_ disposition MDS au profit de l'association d'aide aux anciens harkis.pdf

Annexes :

*Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL*

*12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com*



**Liberté • Égalité • Fraternité**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Accusé de Réception**

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20240703-DAJI\_D2024\_0155-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 03/07/2024

